L'AMI DU FRÈRE ANDRÉ

Unis pour la promotion de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal !

Noël, une période de pointe à l'Oratoire !

Noël arrive ! Pour certains, il s'agit là d'une bonne nouvelle : on fêtera la naissance de l'Enfant-Dieu en se rappelant l'immense cadeau d'amour que le Christ a consenti en se faisant humain. D'autres verront avec joie arriver réunions familiales ou amicales.

À l'Oratoire, c'est un peu tout cela que nous vivrons durant les Fêtes de fin d'année. Pour souligner la naissance de Dieu, plusieurs célébrations liturgiques prendront place dans les murs de l'Oratoire, que ce soit à la crypte ou à la basilique. Les Petits Chanteurs du Mont-Royal feront résonner leurs voix d'anges et enchanteront tous les pèlerins réunis pour célébrer ensemble ces temps forts de l'année liturgique. Les lieux seront décorés de crèches magnifiques, les sapins de Noël orneront la façade du pavillon Sainte-Croix, les chemins seront bien déblayés pour accueillir les foules plus denses qu'à l'ordinaire.

Tout cela sera accompli dans la joie de l'accueil et le souci de bien recevoir la visite ! Alors que cette période de l'année signifie pour plusieurs vacances et repos, ici à l'Oratoire, elle entraîne des dépenses supplémentaires. Employés et ressources matérielles sont mis à contribution. C'est pourquoi vos dons aideront l'équipe du sanctuaire à bien accomplir sa mission de rendre Jésus présent au monde par des célébrations mémorables et des lieux harmonieux. Merci de votre aide ! ■

Sylvie Bessette

Mardi 1er janvier 2013

Journée des familles

Bénédiction des pèlerins et des familles à 14 h 30 dans la crypte

Venez vivre une des belles traditions québécoises.

Entrée gratuite au Musée de l'Oratoire!

A. Roussel

L'ORATOIRE
Saint-Joseph du Mont-Royal

Noël, un temps pour partager

Depuis une dizaine d'années, les pèlerins de l'Oratoire Saint-Joseph sont invités, à l'occasion de Noël, à faire un don à l'organisme MultiCaf, une cafétéria communautaire florissante qui sert quotidiennement plus de 260 repas aux citoyens à faible revenu de Montréal. De nombreux pèlerins donnent des denrées alimentaires non périssables, tandis que d'autres font un don en argent.

Cet engagement auprès de MultiCaf résulte d'une réflexion de l'équipe de l'Oratoire sur l'importance de partager avec ceux et celles qui sont dans le besoin, particulièrement dans le temps de Noël. Nous nous souvenons combien saint frère André était à l'écoute des personnes souvent démunies qui venaient vers lui.

Cette même volonté de partager avec ceux qui sont dans le besoin trouve son expression dans notre participation au carême de partage de l'organisme Développement et paix et dans notre soutien actif aux grandes campagnes de financement, comme ce fut le cas après le tremblement de terre en Haïti.

Nous sommes particulièrement fiers de la générosité de nos pèlerins : en plus de supporter l'œuvre de l'Oratoire Saint-Joseph, ils montrent chaque année par leur générosité leur désir de venir en aide aux personnes qui, ici comme ailleurs, ont besoin de support. Par ces gestes, ils sont partie prenante des efforts consentis pour faire de notre monde une meilleure place pour vivre.

A tous les amis de saint frère André, je souhaite de vivre en ce Noël un temps de joie et de paix. ■

Maxime Boisvert

Père Claude Grou, c.s.c.
Recteur

Un beau cadeau de Noël à offrir !

Pour les chrétiens, Noël est l'un des moments forts de l'année liturgique. C'est le moment privilégié de se remémorer la venue de Jésus sur terre et pour l'Église, de célébrer avec un faste particulier le mystère de l'Incarnation rédemptrice, par laquelle Dieu, à travers un petit enfant, se rend présent à son peuple pour lui offrir le salut.

Ceux qui connaissent la vie de notre saint frère savent à quel point il aimait dire que Dieu est proche de nous, tellement proche qu'il a l'oreille collée à notre bouche. C'était déjà là saisir un élément essentiel du mystère de l'Incarnation. Mais notre petit frère ira beaucoup plus loin dans sa compréhension de la fête de Noël, il y ajoutera celle de la vie cachée. À travers la fragilité d'un enfant, Dieu est caché ! Comme le dira un des principaux témoins de sa vie, le père Cousineau : *Frère André a alors comme plus de facilité à se recueillir, adorant le mystère, s'enchantant de contempler ainsi l'Enfant-Dieu enveloppé de langes par sa mère et posé dans la crèche sous les yeux de Joseph.*

Pour beaucoup d'autres personnes, l'accent de Noël sera plutôt mis sur les moments de réjouissance en famille avec un inévitable échange de cadeaux. On se demande alors quoi donner. On se dit que Noël est devenu vraiment trop commercial… Cependant, qui peut y échapper ?

J'ai une suggestion à vous faire. Faites de nécessité, vertu. Pourquoi ne pas offrir à une personne de votre entourage l'opportunité de devenir Associé du frère André ? En plus de tous les privilèges accordés aux Associés, vous lui ferez beaucoup de bien à l'âme ! ■

Maxime Boisvert

Père Mario Lachapelle, c.s.c.
Directeur
Les Associés du frère André

La rente viagère de bienfaisance

Faites un don important et augmentez vos revenus...

Offerte aux gens de 60 ans et plus, la rente constitue une source de revenu très intéressante.

En cédant un capital à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, vous recevez en retour une rente jusqu'à la fin de votre vie – et éventuellement celle de votre conjoint. Profitez de nos taux avantageux actuellement en vigueur.

Taux en vigueur à l'automne 2012

ÂGE	FEMME	HOMME
73	6 %	7 %
78	7 %	8 %
81	8 %	9 %
86	9,5 %	10 %

Il est possible d'obtenir une rente avec un capital minimal de 5 000 $. Vous pourrez par la suite augmenter vos revenus en ajoutant d'autres sommes et ainsi contracter autant de rente que vous le désirez.

Récemment, un donateur a communiqué avec moi pour me demander s'il était possible de créer une rente viagère de bienfaisance au moyen d'actions à valeur accrue.

Quelle excellente idée!!!

Concrètement, Monsieur Vadeboncoeur (nom fictif puisque Monsieur désire demeurer dans l'anonymat) m'explique ses préoccupations.

- Il est âgé de 75 ans. Il possède des actions d'une valeur de 100 000 $ qu'il a acquises pour la somme de 50 000 $ dix ans auparavant.
- Il n'a pas besoin de ce capital mais ne veut pas payer d'impôt supplémentaire.
- Il désire avoir un revenu fixe pour le reste de sa vie sans se préoccuper de ses placements.
- Il aimerait également venir en aide à l'Oratoire Saint-Joseph sans perdre les avantages que lui procure ce capital.

Je lui propose alors de transférer directement ses actions d'une valeur de 100 000 $ à l'Oratoire Saint-Joseph et de créer une rente à partir de ce capital. Considérant l'âge de Monsieur au moment du transfert (75 ans), il bénéficiera pour le reste de sa vie d'une rente annuelle de 7 500 $, non imposable (7,5 % étant le taux en vigueur au moment du transfert). L'Oratoire émettra un reçu pour don pour la somme de 20 000 $ (20 % du capital cédé). Il pourra choisir d'utiliser ce reçu pour éliminer entièrement les impôts à payer sur le gain capital (ou le reporter en partie ou en entier sur les cinq années suivantes).

Voici un tableau qui résume la situation :

Coût achat des actions	**50 000 $**
Valeur au moment du transfert	**100 000 $**
Création d'une rente sur le capital	**100 000 $**
Valeur marchande de la rente	**80 000 $**
Reçu pour don (20 %)	**20 000 $**
Gain capital avec réduction proportionnellement au don (50 000 $ X 20 % = 10 000 $)	**40 000 $**
Revenu imposable sur gain capital	**20 000 $**
Impôt à payer (*taux d'imposition max. arrondi à 50 %)	**10 000 $**
Crédits d'impôts pour don (arrondi)	**10 000 $**
Impôt à payer	**0 $**

Pourquoi le gain capital est-il réduit à 40 000 $?

En vertu d'une mesure fiscale en vigueur depuis 2006, l'impôt sur le gain capital a été éliminé sur les dons de titres (actions, obligations, parts de fonds communs de placement et autres titres semblables inscrits à une bourse canadienne, américaine ou internationale).

Si Monsieur encaissait ses actions, son gain capital serait de l'ordre de 50 000 $. Or, en transférant directement ses actions au compte de l'Oratoire et faisant du même coup un don de 20 % à l'Oratoire, son gain est réduit à 40 000 $ (50 000 $ x 20 % = 40 000 $).

Résultat:

- Monsieur augmente ses revenus et diminue ses impôts.
- Il n'aura plus de soucis liés à ses placements et à la fluctuation de la bourse.
- Il aura un revenu fixe garanti pour le reste de sa vie.
- Il aura fait un don considérable à l'Oratoire tout en continuant de bénéficier de son capital pour le reste de sa vie.

Une bonne planification financière, fiscale ou successorale, permet à chaque personne d'exercer son droit de payer le moins d'impôt possible, dans la mesure prescrite par la loi. Le don bien planifié permet à chacun d'exercer ce droit tout en venant en aide à l'organisme de bienfaisance qui partage de près ces mêmes valeurs.

Pour en connaître davantage, vous pouvez communiquer avec moi et ce, en toute confidentialité et sans engagement de votre part.

La période des Fêtes arrive à grand pas. Je profite de l'occasion pour vous remercier chaleureusement pour votre soutien. L'Oratoire est particulièrement significatif pour nous tous en cette période de l'année. Grâce à vos dons, des milliers de gens peuvent compter sur la présence de l'Oratoire pour permettre de faire une pause et de renouer avec nos valeurs évangéliques.

Merci à tous et à toutes ! ■

Richard Gingras

Claudia Côté, B.A., LL.L.
Conseillière juridique
Directrice, Programme des dons planifiés
514 733-8211 poste 2523 ou (sans frais) 1 877 672-8647
ccote@osj.qc.ca

Suivez moi sur le web pour d'autres capsules sur les dons planifiés à l'adresse suivante : **CotcClaudia.blogspot.com**

Novembre 2012

Jusqu'au 14 avril 2013 au Musée de l'Oratoire

Entre le bœuf et l'âne
Les animaux de la crèche

Ne manquez pas également
L***es crèches du Québec à l'honneur***
Exposition de 200 crèches de plus de 100 pays
Tarification en vigueur ; horaire, prix spéciaux pour les familles et les groupes sur réservation au Bureau d'accueil et des pèlerinages au 514 733-8211
ou pelerinage@osj.qc.ca

Décembre 2012

Dimanche 16 décembre à 14 h 30

Concert de Noël de la *Maîtrise des Petits Chanteurs du Mont-Royal*
dans la crypte

Lundi 24 décembre

Messes de Noël
18 h : messe familiale
21 h et minuit, avec Les Petits Chanteurs du Mont-Royal
Concert d'orgue avant les messes
Laissez-passer requis pour les messes de 21 h et minuit : disponibles à partir du samedi 24 novembre au Bureau d'information et de bénédiction

Lundi 31 décembre

23 h 30 : prière, suivie de la messe à minuit dans la crypte ; avec la communauté haïtienne

Janvier 2013

Mardi 1er janvier

Messes du Nouvel An *Journée mondiale de la paix*
7 h, 8 h, 9 h 30, 11 h, 11 h 15 (en anglais), 12 h 30, 16 h 30 et 19 h 30

Mardi 1er janvier

Journée des familles
Bénédiction des pèlerins et des familles à 14 h 30
dans la crypte

Mars 2013

Du 10 au 18 mars

Neuvaine dédiée à saint Joseph
en compagnie de Mgr André Richard, c.s.c.
Prédications du 10 au 18 mars à 14 h dans la basilique et à 19 h 30 dans la crypte

Mardi 19 mars à 10 h, 14 h 30 et 19 h 30

Solennité de saint Joseph, époux de Marie
Célébrations eucharistiques dans la basilique en compagnie des Petits Chanteurs du Mont-Royal
Banquet des Grands Associés du frère André dans la salle Joseph-Olivier-Pichette, sur invitation

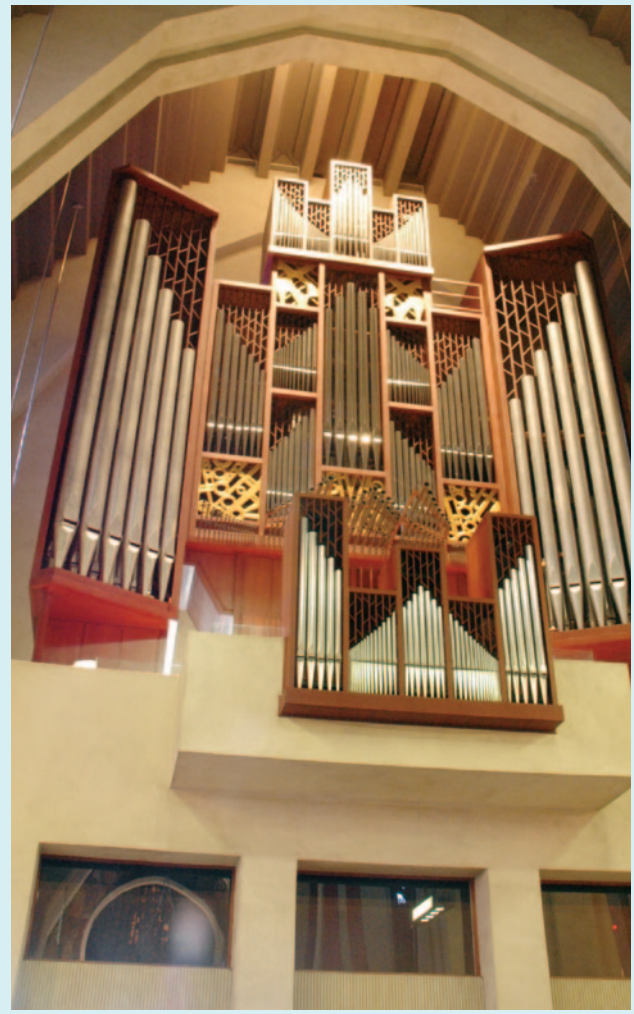

Venez entendre le grand orgue Beckerath restauré de la basilique !

Concert d'orgue gratuit tous les dimanches à 15 h 30

HORAIRE SUJET À CHANGEMENT

Visitez notre site internet pour connaître notre programmation :
www.saint-joseph.org

Musée de l'Oratoire

Exposition de Noël au Musée de l'Oratoire

Cette année, l'exposition de Noël sera consacrée aux animaux de la crèche. Dans la Bible, selon l'évangile de saint Luc (Lc 2,7), l'enfant Jésus naît lors du recensement de Bethléem en Judée et, sans doute faute de place, il est placé dans une mangeoire pour animaux. Généralement en compagnie de Marie et de Joseph, la tradition populaire le représente également entre le bœuf et l'âne. À ces animaux s'ajoutent par la suite les moutons et les chiens des bergers, les chameaux et les dromadaires des mages et, depuis la seconde moitié du XXe siècle, les animaux des cinq continents. Venez admirer une sélection de peintures, de sculptures, d'objets d'art et d'artisanat qui illustre avec talent et originalité le nouveau-né entouré d'animaux domestiques ou sauvages, en céramique, en tricot, en bois et autres matériaux. Dès le début du mois de novembre, à voir absolument!

Chantal Turbide

Bénédiction des familles

La bénédiction du Jour de l'an est une des belles traditions du Québec. A cette occasion, les enfants s'agenouillaient et le père, parfois accompagné de la mère, bénissait la famille. Ce geste émouvant et joyeux pouvait représenter un moment unique pour redire les liens profonds qui unissaient les membres de la famille. Dans certains cas, la bénédiction exprimait un désir et une volonté de pardon et de réconciliation permettant un nouveau départ.

L'Oratoire invite les familles qui le souhaitent à venir recevoir cette bénédiction le premier de l'an, à 14 h 30, à la crypte. Certains pèlerins l'auront déjà vécue plus tôt dans la journée, avec les membres de leurs propres familles. Ils se rendront quand même à l'Oratoire pour partager ce beau geste en compagnie d'autres fidèles. Par ailleurs, un grand nombre de pèlerins vivent loin de leurs familles ou se trouvent dans des situations qui ne leur permettent pas de faire cette belle expérience avec les leurs. Ils peuvent venir à l'Oratoire pour demander la bénédiction du Seigneur pour eux et pour leurs proches.

Nous vous invitons à venir nombreux commencer l'année 2013 en demandant la protection du Seigneur par l'intercession de saint Joseph et de saint frère André.

Claude Grou, c.s.c.

Comment soutenir l'Oratoire Saint-Joseph ? Devenez Associé du frère André !

Votre adhésion à cette grande famille permet à l'Oratoire de développer ses services auprès de tous ses pèlerins et visiteurs, à la manière de saint frère André.

Un appel et le tour est joué !
514 733-8211 ou www.saint-joseph.org